



ACTE DE NAISSANCE

Numéro: 1919-0000.7039-03

Copie

N° 94. L'an mil neuf cent dix-neuf le six Décembre à trois heures
d'après Nous, *Belegh Eugène* Echevin délégué, Officier de
l'Etat-Civil de la commune de MORLANWELZ, province de Hainaut. Voyons, après
constatation, l'acte de NAISSANCE de *Fuster Antonia Genevieve*
enfant du sexe *Femelle* né en cette commune, le *cinq* Décembre
sept heures à *Paris* ville de
Fuster Pierre négociant *allemand* né à *Belgique (Belgique)*
le six mai mil huit cent septante neuf et son
Carbon Louis mineur *allemand* né à *Belgique (France)*
le six mai mil huit cent quatre vingt deux
sa femme, que la déclaration faite par *Fuster Pierre* qui nous
présente l'enfant le reconnaissant être son fils en présence
de *Belegh Eugène* employé âgé de trente huit ans et
Godet Louis employé âgé de vingt-cinq ans domiciliés à
Morlanwelz.

Dont acte, qu'après lecture, les comparants ont signé avec Nous,

Pierre Fuster et Louis Carbon *Belegh Eugène*

Date de la copie de la Banque de données des Actes de l'Etat Civil: 05/07/2021



Cette attestation peut être vérifiée électroniquement jusqu'au 05/10/2021 via
<https://certif.belgium.be/extract/e3773532-e3a4-4f75-bba1-1439b35e51e9-DABS>

